

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1151

présenté par

Mme Corneloup, M. Bazin, M. Jean-Pierre Vigier, M. Kamardine, M. Viry, M. Benassaya,
Mme Poletti, Mme Boëlle, M. Menuel, M. Vatin et Mme Valentin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 48, insérer l'article suivant:****Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.